



# Appel à candidature

## RESPONSABLE DEPARTEMENTAL DES GRADES

Il doit être licencié dans le secteur géographique du département concerné et titulaire du 4ème Dan minimum. Sa présence aux examens est obligatoire.

### Rôle et mission

Le Responsable Départemental des Grades accomplit ses missions en liaison avec la CSDGE :

- Il encadre l'organisation de l'ensemble des examens de grades auxquels il assiste
- Il établit le calendrier de passage des grades du département
- Il organise les sessions de passage de grades, en pleine responsabilité
- Il désigne le jury de chaque session et en assure la coordination.

En co-responsabilité avec le Président du département ou son représentant, et avec le directeur technique départemental, il assure, par des signatures conjointes, la régularité des examens. Il est chargé de transmettre, dans les meilleurs délais, les résultats des sessions à la CSDGE.

Le responsable départemental des grades constate le nombre des points préalablement acquis par les candidats au cours des stages prévus par la réglementation, et il en tient compte au moment de l'établissement des résultats.

Sur convocation, il participe à la réunion du président de la CSDGE, à l'occasion de laquelle sont précisées les directives concernant les grades.

Il présente à la fin de chaque saison sportive au président de la CSDGE, le rapport général de ses activités et le cas échéant les difficultés rencontrées dans l'accomplissement de ses missions.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur CV accompagné d'une lettre de motivation par courrier adressé avant **le 25 août 2020** au :

**Comité Départemental de Karaté  
Du Bas-Rhin  
7, Rue des Orchidées  
67150 Nordhouse**

Je vous remercie pour votre implication au sein du Comité départemental de karaté du Bas-Rhin, je vous adresse Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Jérémy Goetz